

L'idéologie antisioniste : une déconstruction

Georges-Elia Sarfati

Mon ambition est de contribuer à identifier les grands enjeux de l'antisionisme et à les questionner à partir de leurs conditions d'acceptabilité, afin d'en envisager et d'en bloquer les effets. Il s'agit de répondre à ce double objectif en différenciant les niveaux d'analyse d'une problématique dont seul l'examen circonstancié permet de définir, de façon rigoureuse et responsable, une forme d'intervention éclairante et efficace.

Comme toute idéologie, le discours antisioniste est un prêt-à-penser. Pour l'essentiel, il reformule, de façon à peine voilée, les accusations antijuives les plus anciennes. Son efficacité repose avant tout sur l'action concertée et régulière de groupes de pression fortement structurés, mais aussi sur l'utilisation efficace des moyens de communication. L'examen minutieux de cette idéologie montre que par la diversité de ses mécanismes et de ses implications, l'antisionisme est d'abord un fait de langage. Il s'enracine dans les conceptions les plus communes de l'identité juive ainsi qu'à des sources doctrinales généralement mal connues du grand public. Celles-ci trouvent leur expression ouverte et directe dans un ensemble de

formules stéréotypées dont le caractère d'évidence est le résultat d'un véritable travail d'inculcation politique.

Les racines sémantiques

Le discours antisioniste se présente comme un discours en phase avec l'opinion commune. Son efficacité provient d'abord de ce qu'il s'enracine sur des données sémantiques surdéterminées par l'histoire de la langue. Il opère d'abord par le biais des dispositions de l'usage.

Les premières déterminations de la judéophobie – antijudaïsme, antisémitisme, antisionisme – sont d'ordre sémantique. La *vulgate* judéophobe s'enracine avant tout, souvent malgré la conscience que les sujets en ont, dans les « évidences » du langage.

Toutefois, si les représentations portées par les manières de dire paraissent « aller de soi », comme par l'enchantement d'une « seconde nature » – le premier étant celui de dire –, la raison doit en être cherchée du côté de l'histoire dont les langues, à mesure de leur progression, auraient sémiotisé et entériné les césures.

Et s'agissant de la délimitation sémantique du thème juif (nous laisserons aux antijuifs la désignation de ce thème sous la dénomination d'une *question* qui est avant tout la leur), l'in-compréhension dont elle fait inlassablement l'objet provient de sa définition ainsi que de ses caractérisations les plus diverses « par le dehors ». Chacun peut en juger en prenant connaissance – le temps d'une « confirmation de principe » – de la manière catégorique dont les dic-

tionnaires traitent de la judéité¹. Du Judaïsme d'abord, du Sionisme ensuite.

Il s'avère, à l'examen, que le profil définitoire de ces *termes de tête* est celui d'une histoire déboutée de son socle, et, comme l'écrit H. Meschonnic², d'un « signifiant excommunié ». En somme, et il en sera ainsi pour longtemps, la *pression* judéophobe rivée aux usages en dit bien plus long sur ceux qui prédisent à propos des Juifs et de la judéité que de la manière (ou plus exactement des manières) dont les Juifs présents à l'histoire se représentent le plus souvent eux-mêmes :

« JUDAÏSME : n.m. (1220, *lat. eccles. judaismus*). Religion des Juifs, descendants des Hébreux et héritiers de leurs livres sacrés. » (*Le Petit Robert*).

A la définition du judaïsme en terme de « religion », la judéité informée de ses sources opposera sans heurt l'idée du principe juif tel qu'il apparaît dans le *Livre d'Esther*. En sorte que les membres du peuple de Mardoché se comprennent sans exclusive : au regard des valeurs sinaïtiques certes, mais aussi dans le continuum d'une histoire territoriale, culturelle, linguistique, nationale.

Mais le prisme des langues est ainsi construit qu'il entérine les orientations et les catégorisations des discours canoniques (théologiques, philosophiques, idéologiques, politiques). La judéophobie commence avec la *réduction cléricale de la judéité* que la polémique théologique – chrétienne et musulmane – contre le judaïsme impose au peuple juif depuis deux mille ans, en manière de « témoignage ».

1. G.-E. Sarfati, *Discours ordinaires et identités juives*, Paris, Berg, 1999.

2. H. Meschonnic, *Jona, le signifiant errant*, Paris, Gallimard, 1981.

Dans le cas de la France – et notamment de la langue française appréhendée sous le rapport de l'histoire des discours et de leur naturalisation dans l'usage – cet arraisonnement « religieux » de la judéité a connu plusieurs étapes de transformation. Seule l'ultime sera retenue ici, pour signaler à *qui peut l'entendre* ceci : loin d'avoir dissipé l'ordre du discours théologique, les révolutions séculières des XIX^e et XX^e siècles (la Révolution Française, la Révolution Soviétique) l'ont, à l'inverse, entériné. C'est ce qui « ressort » de la « compréhension » définitionnelle du sionisme à l'aune des caractérisations canoniques de la judéité avant son avènement :

« SIONISME : n.m. (1886 : de *Sion*, montagne de Jérusalem). Mouvement politique et religieux, visant à l'établissement puis à la consolidation d'un Etat juif (*La Nouvelle Sion*) en Palestine, avant la création de l'Etat d'Israël. » (*Le Petit Robert*).

L'illégitimité native du sionisme dans le regard des nations – ou plus exactement : du sionisme saisi au prisme de leur sagesse faite *norme idiomatique* – vient de son interprétation catégorielle à l'aune du partage du politique et du religieux. De sorte que la dénomination de « peuple juif » s'entend d'abord de la désignation d'une entité spirituelle (« peuple élu », « peuple du livre », etc.) et, par suite, d'une entité théologique (« peuple témoin »). La réticence sinon la réaction idéologique et politique au sionisme ne serait rien que de très attendu. En effet : *au titre de quelle dérogation à la norme éthico-juridique « universelle », les représentants d'une entité spirituelle seraient-ils fondés à se rassembler en nation ?*

Le fait que le sionisme ait dès le début suscité l'incompréhension et la résistance (y compris parmi les

Juifs, notamment les Juifs récemment émancipés d'Europe de l'Ouest) indique qu'au regard de la logique des discours (fondement de « l'ordre des choses ») il y avait là matière à transgression. Du fait de cette définition « par le dehors », déduite de la caractérisation exogène du Judaïsme même, le sionisme demeurerait catégoriellement inaccessible aux critères régissant le principe des nationalités : ni langue commune, ni base territoriale actuelle, ni usages culturels communs, seulement un mode d'identification « religieux ». *cqfd.*

Or, la vérité philosophique du sionisme réside, quant à elle, dans l'effort pour engager et aboutir *un mouvement de désenclavement catégoriel*. C'est en cela que consiste sa spécificité irréductible, quels que soient les débats internes qui font par ailleurs son extraordinaire richesse doctrinale. Le scandale juif se concevra encore à l'aune de l'inédite dérogation d'Israël à la norme théologique des nations. L'essor du sionisme et l'institution de « l'Etat des Juifs » – selon la terminologie de Herzl – constitue un désaveu en même temps qu'une mise en échec des théologies comme des philosophies de l'histoire.

Les logiques doctrinales

Le discours antisioniste est l'une des expressions contemporaines des idéologies et des politiques totalitaires qui ont marqué le XX^e siècle européen. Il procède de deux souches doctrinales pourtant antagonistes – le matérialisme historique et le national-socialisme –, deux variantes de l'historicisme¹, auxquelles il emprunte ses arguments les plus typiques.

1. K. Popper, *Misère de l'historicisme*, (1957), Paris, Presses Pocket, col. « Agora », 1988.

Au principe règne le discours des « maîtres penseurs »^a Fichte, Schelling, Hegel, Marx et parfois Nietzsche. Peu à peu ce discours fera corps avec la sagesse des nations. La philosophie allemande, à bien des égards, prend le relais de la théologie chrétienne quand elle affecte à la judéité un coefficient de valeur négative, comme pour déterminer – par contraste – ce que serait une identité historique digne de ce nom¹. C'est notamment sous la plume de Hegel, théoricien du principe de la « raison dans l'histoire », que le signe juif tient lieu de repoussoir à la philosophie de la conscience et de l'histoire. La judéité apparaît sous les traits d'Abraham, représentant, à en croire Hegel, de l'humanité « au stade de la conscience animale ». De Francfort à Iéna, cette forme de catégorisation prendra le pas sur la phénoménologie chrétienne de l'histoire. Les partages fondateurs de la théologie balisent en son fond la très spirituelle philosophie de l'histoire. En elle, l'axiome exogène du Judaïsme compris comme une « religion » et du peuple juif en tant que vecteur de la première Révélation, confirme les antinomies régulatrices d'une pensée conceptuelle devenue vulgate, désormais naturalisée : ancien/nouveau, charnel/spirituel, particulier/universel etc. – tout cela ne deviendra que par trop « évident ».

La descendance conceptuelle de cet héritage se marque dans l'ordre de la fidélité sous les traits d'une série de reformulations incoerciblement axées sur le même ordre de priorité. Hegel, lu de gauche ou de droite, restera, à tout jamais, le signifiant maître².

Lu à gauche, cela donne de Marx, *La Question juive* : les Juifs ne constitueraient pas un peuple, ils sont les

1. G.W.F. Hegel, *L'Esprit du christianisme et son destin*, Paris, Presses Pocket, col. « Agora », 1992, en part. chap. 1 : « L'esprit du judaïsme », pp. 49-68.

2. G.W.F. Hegel, *Leçons sur la philosophie de l'histoire*, Paris, Vrin, 1988.

vecteurs du capitalisme, bien que survivance souffrante et infecte de la féodalité. Solution : il faut « émanciper les Juifs du Judaïsme ». Reconnaissons là, en des termes économistes radicaux, la position des Lumières (Grégoire, mais aussi De Jaucourt etc.).

Lu à droite, par des médiations étatistes renforcées, cela donne le national-socialisme, version *Mein Kampf* : les Juifs, par le truchement du mouvement sioniste, empoisonnent le corps des nations, leurs représentants fomentent de Tel-Aviv et de Jérusalem la mise à exécution d'une immense conspiration¹. Solution : il faut les liquider.

Il est en tous points remarquable qu'après 1945, à gauche comme à droite, l'esprit des totalitarismes du xx^e siècle l'a emporté symboliquement dans la manière prévalente de se représenter le fait juif. Au moment de la « guerre froide », le signe juif fait l'objet d'une réappropriation intermittente par les grandes puissances ; il est l'un des « enjeux » de leur « jeu » : les USA, l'URSS, mais aussi l'Europe, trop souvent omise.

De Hitler à Staline et Truman, ce qui se noue ressemble malgré tout à un transfert massif de doctrine et de compétence en matière de « question juive ».

La théorie du complot n'a pas désarmé, même si le III^e Reich a été vaincu. Elle conditionne même sourdement le réemploi des techniques totalitaires, leur recyclage dans l'ordre militaire et économique d'après guerre. L'antisémitisme, instrument de la propagande soviétique, à intervalles réguliers – tout au

1. Dans la phraséologie hitlérienne, les imputations du faux judéophile : *Les Protocoles des Sages de Sion* articulent la théorie du complot dans des termes qui nouent indissociablement antisémitisme et antisémitisme, cf. G.-É. Sarfati : « Les Protocoles des Sages de Sion et la vision policière de l'histoire », in *Faux et usages d'un faux*, Paris, Berg, 1992, dir. P.-A. Taguieff, vol. 2.

long du régime stalinien et au-delà (depuis les procès de Moscou et le « complot des médecins en blouse blanche » jusqu'aux guerres israélo-arabes) – doit être rappelé comme une survivance de la guerre froide.

La philosophie de l'histoire du 19^e siècle, revisitée par les idéologies du 20^e siècle, à gauche *comme* à droite, n'a pas été la seule particularité de l'Europe en crise depuis la révolution bolchévique de 1917, et la révolution nazie de 1933. A part égale, ses retombées ont informé – à la manière d'un greffon – les premières expressions doctrinales et politiques du nationalisme arabe, et, plus spécifiquement, du nationalisme palestinien. C'est là un fait d'histoire qu'il peut être instructif et utile de rappeler. Car il existe, aussi de ce point de vue, une spécificité de l'antisémitisme palestinien qui s'alimente – à concurrence de son *syncretisme* – de toutes les descendances hégéliennes. L'article 22 de la Charte de l'OLP exhibe et cumule tous les signes de cette double dépendance doctrinale, « marxiste » aussi bien que « nationale-socialiste » :

« Le sionisme est un mouvement politique organiquement lié à l'impérialisme international et opposé à toute action de libération et à tout mouvement progressiste dans le monde. Il est raciste et fanatique par nature, agressif, expansionniste, et colonial dans ses buts, et fasciste par ses méthodes. Israël est l'instrument du mouvement sioniste et la base géographique de l'impérialisme mondial, stratégiquement placé au cœur même de la patrie arabe afin de combattre les espoirs de la nation arabe pour sa libération, son union et son progrès. »

Cette double référence constitue le creuset du réarmement idéologique dont témoigne la violence

du monde contemporain. Ce sont là deux expressions du *nihilisme* européen, ayant fait souche au loin, sur les territoires de conquête de la colonisation européenne.

Mais c'est là une histoire mal connue – la mémoire de cette tradition doctrinale a été méticuleusement épurée et refoulée, sinon écourtée. En voici, sous forme de tangibles rappels, les étapes les plus significatives :

1. Sa propagation s'enracine dans l'archive antisémite européenne, acheminée et propagée au Moyen Orient par certains milieux arabes chrétiens, notamment Maronites. Des traductions arabes des *Protocoles des Sages de Sion* sont connues dès le début des années 20, à Beyrouth, à Damas. Par la suite, le national-socialisme, en quête de débouchés extérieurs, encouragera la traduction de *Mein Kampf*, également en langue arabe. Dans ce nouveau contexte historique, à peine plus tardif, c'est principalement le Haut Comité Arabe qui sera le pourvoyeur de cette littérature, et, simultanément, l'instigateur des pogromes de Palestine, déclenchés à l'initiative du Mufti Hadj Amin Al Husseini afin de dissuader et contenir la progression du sionisme.

2. Au début des années 20, il faut encore signaler une évolution significative de ce premier activisme antisémite. Le thème de la conspiration juive, issue des *Protocoles*, connaît pour ainsi dire une entrée remarquée en diplomatie. En effet, le *Mémoire sur la Palestine* remis à W. Churchill (28 mars 1921) vise, en substance, à attirer l'attention du Ministre britannique des colonies sur les « dangers » que représentent pour la région, les menées d'un peuple (il s'agit du peuple juif vu à travers le développement du *Yichouv*) ataviquement malveillant et comploteur.

3. La généralisation de la position antisioniste s'origine, après guerre, dans le ralliement des « pays non alignés ». La conférence qui réunit leurs représentants à Bandung (1955) marque un nouveau tournant. C'est de ce moment politique que date la conversion du « Tiers monde » (Asie, Afrique, pays arabes dans leur majorité) à la *mystique* antisioniste.

4. L'émergence visible de l'OLP, l'invention du terrorisme international, à partir du milieu des années soixante, coïncide avec les temps forts de la guerre froide. L'image fortement médiatisée du dirigeant palestinien Y. Arafat à la tribune de l'ONU; brandissant les symboles du rameau d'olivier et du fusil (la Bible ou le *Djihad*) demeure emblématique d'enjeux contemporains qui se profilent déjà. Qui n'a pas profondément réfléchi à *cette mémoire-là*, n'a pas entièrement saisi à quel *rythme* et selon quelle *ligne de progression* le « concert des nations » allait d'un même pas vers l'*institutionnalisation* de l'antisionisme. Le vote de la même assemblée (ONU, 1975) assimilant le sionisme à une forme de racisme, achève de cristalliser dans les esprits la conviction idéaliste que décidément « rien de bon » ne peut venir d'Israël.

La sanction de 1975 ne pouvait connaître de contrepoint plus démagogique, et plus cynique en un sens, que son abrogation au lendemain des accords d'Oslo/Washington (1993). Fallait-il connaître cette échéance qui ouvrirait sur le pire pour prendre la mesure d'une empathie passagère de ses détracteurs, accordant à Israël une rémission symbolique? *Amor fati*.

Mais cette mécanique doctrinale qui va de pair avec la sacralisation et la sanctification aussi naïve que délétère de la cause palestinienne, elle, n'a pas

désarmé. La conférence internationale réunie à Durban (31/08-8/09/2001), dévoilait un pan de cette contemporanéité dé-réalisante. En amont, le slogan : « un Juif, une balle » servit d'antienne et de point de ralliement officieux à une rencontre qui affichait pour thème officiel : « Le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance ».

Les supports d'énoncés

Le discours antisioniste s'articule pratiquement sur un ensemble d'énoncés mis en circulation au rythme des événements historiques les plus marquants, selon le principe d'une logique associative et spéculaire. Il repose en outre sur l'emploi d'une technique de propagande éprouvée : l'accréditation par répétition. Il faut dater ses mots.

Comme toute idéologie structurée, l'antisionisme repose sur un mécanisme spéculaire producteur d'évidences qu'il donne à reconnaître. Dans son principe, l'antisionisme repose sur la mise en œuvre régulière d'un jeu de miroirs. Quant aux contenus thématiques, leur propagation s'appuie sur un pseudo-travail d'anamnèse. Le discours antisioniste feint de « rappeler » à qui veut bien l'entendre les méfaits présumés d'Israël.

Littéralement, *la propagande antisioniste tend à l'Europe un miroir dans lequel l'Europe reconnaît ce que son histoire compte (ou : « conte ») de pire*¹ : le colonialisme, le racisme etc.

Le prototype de l'énoncé antisioniste, élaboré selon les techniques de la publicité, définit une équation simple, mais déroutante, facile à *mémoriser*. Sa

1. G.-E. Sarfati, *L'Antisionisme, Israël/Palestine aux miroirs d'Occident*, Paris, Berg, 2002.

mise en circulation ne s'opère pas au hasard. Elle est chaque fois réfléchie, en fonction de l'état de l'opinion, ajustée à la sensibilité politique du moment.

Le mécanisme socio-culturel qui y préside consiste à ajuster leur diffusion sur la trace des grands traumas historiques, puisqu'il s'agit d'activer l'écho de tabous douloureux, ceux d'une mémoire tragique que chacun voudrait oublier, mais dont l'éveil trouve de profonds et d'insupportables échos. Chaque terme de cette *pseudo-logie* s'articule sur une donnée d'arrière-plan, puisqu'elle vise à susciter des correspondances et, partant, à façonner une *opinion-réflexe*. Cette stratégie idéologique mobilise un principe discursif tout aussi élémentaire.

– L'énoncé : « sionisme = nazisme » (dont l'expression imagée de la mise à égalité de l'étoile de David et de la croix gammée) est autrement plus significative du degré d'*inversion* auquel sont parvenus les détracteurs d'Israël, évoque « évidemment » la barbarie nazie, et, incidemment, sa superposition à l'endroit de l'Etat d'Israël, ainsi « nazifié ».

– La suite d'énoncés qui forme avec cet énoncé-lige la série discursive complète du « prêt-à-penser », parachève l'entreprise d'abaissement symbolique d'Israël. Ainsi : « sionisme = colonialisme » appelle « naturellement » l'assimilation du conflit israélo-palestinien (il faudrait à la vérité retourner les termes de cette expression figée en : conflit *palestino-israélien*) ; quant à : « sionisme = impérialisme », il se corrèle d'« instinct » à la mémoire de la guerre menée au Vietnam par les USA, ou par la France en Algérie ; enfin : « sionisme = racisme » produit l'identification ouverte de l'Etat d'Israël – et de tous ceux qui s'en montrent solidaires – avec l'Afrique du Sud du temps de l'apartheid, etc.

La tradition antisioniste du demi siècle écoulé (1950-2000) a lentement mais durablement persuadé de vastes fractions de l'opinion de la véracité de ces énoncés. De sorte que leur acceptation par *intérieurisation* se passe de démonstration. Ils résonnent désormais comme autant d'indices factuels.

Il est enfin emblématique de ce type de *montage* que ses différentes formes se ressource à des mouvances aussi diverses qu'entre elles inconciliables. C'est le propre des périodes de grand trouble de permettre de tels *agencements* d'oxymorons doctrinaux dans l'espace politique. Et nous touchons là à l'essentiel problème des « alliances troubles » qui se concluent de part et d'autre dans de telles circonstances.

Le trait judéophobe

Le discours antisioniste s'enracine dans les régularités de la tradition judéophobe dont il actualise les traits les plus saillants. Au premier rang de ses caractéristiques, il postule le caractère nocif et criminel de l'être juif. Il constitue par conséquent une reformulation fondamentale de l'enseignement du mépris.

Il existe certaines homologies structurales entre l'antisionisme et l'antisémitisme. Homologie non seulement formelle et pragmatique (infra : 6), mais encore homologie de caractère. Celle-ci doit s'entendre comme *une continuité doctrinale*. Pour être mieux entendu, ce point requiert une définition préalable. Il convient d'entendre par « judéophobie » tout *positionnement idéologique ou doctrinal allergique en son principe à l'idée de judéité*. Avec cette caractérisation liminaire, se montre quelque chose d'essentiel dans

l'ordre de *la constitution des identités*. Comme si les identités ne pouvaient se poser qu'en s'opposant (Hegel, encore), comme si pour subsister et croître, elles requéraient – à la racine de leur affirmation – une justification polémique et belligère à l'égard de leur source.

Ce trait de constitution configure la dynamique historique, tout autant que ses interprétations canoniques : théologiques, juridiques, philosophiques etc.

L'élaboration conceptuelle de ce trait distinctif à travers l'histoire de l'archive intellectuelle occidentale connaît en outre son échéance – violente et triviale – dans les trois scissions du développement civilisationnel que sont, chronologiquement considérés : l'antijudaïsme (théologique), l'antisémitisme (socio-politique), l'antisionisme (national).

Dans chaque cas, les autorités du moment portent à maturité, sinon exaspèrent, un trait de leur dogmatique qui, au principe, les fonde.

C'est une fois encore le fait même de la définition « par le dehors » de l'identité juive qui « explique » et appelle l'expression judéophobe. Mais à l'initiale de cette inspiration, réside la postulation commune du caractère soi-disant délictueux ou criminel de l'élément juif (en l'occurrence : national).

Ainsi de chaque récit fondateur et légitimant, où il y va de l'ordre en voie d'institution et de la délimitation propre de son périmètre symbolique¹. Ainsi des théologies – monothéistes – déduites, avec des accentuations diverses, de la parole hébraïque : Évangiles, Coran. Ces inscriptions, à leur tour, opérantes et structurantes, lient la quintessence de leur tradition à l'exercice d'un *drame généalogique* : mythe du « peuple décide » dans le cas du monde chrétien

1. G.-E. Sarfati, *Le Vatican et la Shoa*, Paris, Berg, 2000.

débiteur, mythe de la « falsification des Écritures » dans le cas de l'islam redevable.

Ainsi des lignes de progression philosophiques, où le signe juif, toujours, sert de repoussoir, ou de point d'ancrage aussitôt reconnu pour être récusé. Au point que la souillure dont les « maîtres penseurs » l'accablent, deviendra bientôt partie intégrante de leur définition de la judéité. Ainsi des mythologies politiques d'emblée orientées en doctrines d'action, à partir de ce double héritage dogmatique : national-socialiste, contre-révolutionnaire, soviétique ou « moyen oriental ». La construction du *point de vue* judéophobe se conçoit plus nettement enfin quand le mythe économique-politique de la conspiration juive réarticule d'un seul trait tous les griefs. De ce point de vue, le texte des *Protocoles des Sages de Sion* – dont les thématiques ont été banalisées à l'extrême par le discours antisioniste au point de les assimiler à l'opinion – constitue le point relais à partir duquel l'antisémitisme « traditionnel » se mue en antisionisme « progressiste ».

La quête d'hégémonie

Le discours antisioniste se fonde sur la mise en réseau institutionnelle et politique de ses énoncés. A l'instar des autres formes connues de la judéophobie, il cherche à se rallier de vastes secteurs de l'opinion, aux fins d'exercer aujourd'hui une hégémonie significative sur la société civile.

La progression de l'idéologie antisioniste dans l'espace contemporain réitère certains modes d'action de l'antisémitisme socio-politique des XIX^e et XX^e siècles. Les recours *technologiques* (au sens exact de : techniques de discours) sont en bien des points

peut conduire. Ils feignent notamment d'ignorer que la victoire historique de l'antisionisme doctrinal équivaudrait purement et simplement à rabattre le peuple juif sur sa condition antérieure – dispersé, exposé, dépossédé de sa légitimité comme de sa souveraineté politique –, en un mot dessaisi de toute maîtrise de son devenir collectif, condamné une fois encore à être le jouet des nations.

La liaison du plan organisationnel et du plan rhétorique qui l'informe, détermine *par conséquent* une logique d'éviction-marginalisation où, par avance, se trouvent *anticipées* les étapes de la logique génocidaire : après avoir défini l'« élément juif » par le dehors (notamment en tant que nuisible), il s'agit de pousser les Juifs dehors : hors des sociétés où ils vivent, hors des frontières symboliques et matérielles de leur Etat qui, précisons-le, ne doit rien au mythe d'une « Palestine historique » à laquelle il se serait illégalement substitué. La propagation d'une telle mythologie suppose la méconnaissance entretenue de l'histoire de l'Empire Ottoman, de son mode d'organisation ainsi que de ses évolutions successives.

La licence verbale de l'antisionisme contemporain où se joue simultanément la détérioration de l'image du Juif israélien autant que du Juif diasporique, réarme, à terme, *la possibilité* du passage à l'acte et du meurtre.

Le strait stratégique

Le discours antisioniste s'institue comme une stratégie de rupture qui vise tout à la fois à isoler symboliquement l'Etat d'Israël ainsi qu'à segmenter de l'intérieur puis à opposer entre elles les différentes tendances du peuple juif.

La première technique mise en œuvre est celle de la culpabilisation. Il s'agit d'abord d'accabler la Diaspora en lui inspirant la honte puis le dégoût d'Israël. Car le discours antisioniste – à considérer ses contenus anecdotiques – par-delà les axiomes doctrinaux qu'il tente de banaliser (cf. supra :4), consiste essentiellement en sollicitations de la bonne (ou : de la mauvaise) conscience, c'est selon. Comme tout propos de propagande, il cherche à provoquer les affects en les heurtant de front. La dimension éthico-pathétique des messages (ce qui se donne à voir, ce qui s'éprouve ou se propose au sentiment) prime leur dimension logique : la recherche de *l'émotion* tend à supplanter la *pertinence* de *l'idée*.

Le thème de la « mort des enfants » ou du « massacre des Innocents » (version humanitaire-théologique des prétendus « massacres de Jénine ») réitéré de manière a-critique et unilatérale, veut accréditer la croyance dans le principe maléfique de l'Etat d'Israël. L'usage répétitif de cette phraséologie – produite et diffusée dans l'espace des sociétés ouvertes – coïncide avec la propagation du thème du complot juif dans les grands médias des pays arabes. Il faut encore se représenter les effets de ce discours sur la construction et la représentation du lien social. Les communautés juives assurent-elles l'Etat d'Israël de leur soutien ? – elles sont soupçonnées de cautionner les « dérives » d'un « Etat criminel » qui a « perdu son âme » etc.

L'objectif implicite mais fortement vectorisé du discours antisioniste est ici de pousser la Diaspora aux ruptures, en se désolidarisant d'abord de l'Etat d'Israël, ensuite du Judaïsme, toujours suspect de nourrir de noirs desseins. L'antisionisme dans ces conditions est le plus certain allié de la dynamique d'assimilation, puisqu'une fois suspectés de s'identi-

semblables. Il y a lieu de repérer dans cette corrélation un phénomène d'actualisation des méthodes d'intervention par déplacement des contenus. L'effet de corrélation est d'abord tangible quant à la reconduction d'un *invariant organisationnel*.

L'antisémitisme classique a accrédité la croyance selon laquelle « les Juifs » poursuivent la domination du monde, par le trafic d'influence financier, politique, médiatique etc. Ainsi, par un mécanisme de projection extrêmement convaincant, l'activisme judéophobe est parvenu à imputer à ses victimes diabolisées des conceptions, des stratégies et des buts qui sont en fait les siens.

Il existe ainsi un *lobby* antisioniste fortement structuré, en tous points analogue au *lobby* antisémite qui s'est distingué en France et en Europe au moment et à partir de l'Affaire Dreyfus, par un certain *style d'action* qui, depuis, a fait souche. Le déploiement de cet activisme ramifié se spécifie surtout au plan de la vie culturelle par des initiatives concertées : infiltration des institutions, notamment des lieux de savoir (noyautage passif et actif des Universités), des partis politiques, des syndicats, des représentations administratives, diffusion à travers les mailles d'un solide réseau associatif, interpellations et mise au pas réitérés de la société civile¹. Au niveau macrosociologique, ces actions sérielles ont pour finalité la délimitation d'un espace symbolique d'où, par un

1. Pour un examen aussi détaillé qu'approfondi du réseau associatif antisioniste et du type d'activisme qui caractérise ses divers composants, le lecteur voudra bien se reporter aux travaux suivants de M. Knobel : « Les ONG pro-palestiniennes en France et dans le monde », in *L'Observatoire du Monde Juif*, Bulletin n° 3, Juin 2002, pp. 15-20, ainsi que : La « campagne civile internationale pour la protection du peuple palestinien : un militantisme pro-palestinien extrême », in « <http://www.CRIF.org> » www.CRIF.org, semaine du 22/10/2002.

effet de convergence et de cumul, résulterait *le marquage d'Israël*. Au plan pratique, la mise en condition, autant que l'embrigadement du collectif, institue le principe du « boycott » d'Israël, c'est-à-dire la mise en quarantaine de son Etat, au nom d'une décision démocratiquement consentie.

A cette dimension organisationnelle fait écho une rhétorique qui s'alimente régulièrement de la stigmatisation de « l'élément juif ». Pas davantage que les antisémites européens du siècle dernier, les antisionistes contemporains ne cherchent à dissimuler leurs mobiles. Bien au contraire : ils l'affichent, revendiquant même la dénomination d'antisionisme, comme naguère, ceux dont ils sont les continuateurs, réclamaient l'épithète d'antisémite (« Parti antisémite », « Ligue antisémite », « Programme antisémite » etc.). Il faut souligner ici ce que ce petit préfixe distinctif (« anti- ») – éminemment fédérateur s'il en est – doit au registre de la connotation. « Anti » (dans « anti-sioniste ») se dit d'une opposition radicale à visée prétendument thérapeutique ou prophylactique, avec la même notion de réassurance que celle que véhiculent des mots tels que : antiseptique ou antibactériologique etc. C'est dire que l'antisionisme hérite directement de l'antisémitisme et de l'antijudaïsme qui, en leur temps, se prévalaient l'un et l'autre d'apporter le remède à un mal. On conçoit ce que l'accréditation de telles notions comporte de pernicieux, dès lors qu'il est question d'assimiler tacitement l'élément juif (spirituel, culturel, aujourd'hui national) à une forme de calamité dont « on » n'aurait raison que par la liquidation. Ceux qui adhèrent à de telles vues, le plus souvent inexplicitées, n'entrevoient sans doute pas toujours à quelles conclusions pareil raisonnement

peut conduire. Ils feignent notamment d'ignorer que la victoire historique de l'antisionisme doctrinal équivaudrait purement et simplement à rabattre le peuple juif sur sa condition antérieure – dispersé, exposé, dépossédé de sa légitimité comme de sa souveraineté politique –, en un mot dessaisi de toute maîtrise de son devenir collectif, condamné une fois encore à être le jouet des nations.

La liaison du plan organisationnel et du plan rhétorique qui l'informe, détermine *par conséquent* une logique d'éviction-marginalisation où, par avance, se trouvent *anticipées* les étapes de la logique génocidaire : après avoir défini l'« élément juif » par le dehors (notamment en tant que nuisible), il s'agit de pousser les Juifs dehors : hors des sociétés où ils vivent, hors des frontières symboliques et matérielles de leur Etat qui, précisons-le, ne doit rien au mythe d'une « Palestine historique » à laquelle il se serait illégalement substitué. La propagation d'une telle mythologie suppose la méconnaissance entretenue de l'histoire de l'Empire Ottoman, de son mode d'organisation ainsi que de ses évolutions successives.

La licence verbale de l'antisionisme contemporain où se joue simultanément la détérioration de l'image du Juif israélien autant que du Juif diasporique, réarme, à terme, *la possibilité* du passage à l'acte et du meurtre.

Le strait stratégique

Le discours antisioniste s'institue comme une stratégie de rupture qui vise tout à la fois à isoler symboliquement l'Etat d'Israël ainsi qu'à segmenter de l'intérieur puis à opposer entre elles les différentes tendances du peuple juif.

La première technique mise en œuvre est celle de la culpabilisation. Il s'agit d'abord d'accabler la Diaspora en lui inspirant la honte puis le dégoût d'Israël. Car le discours antisioniste – à considérer ses contenus anecdotiques – par-delà les axiomes doctrinaux qu'il tente de banaliser (cf. supra :4), consiste essentiellement en sollicitations de la bonne (ou : de la mauvaise) conscience, c'est selon. Comme tout propos de propagande, il cherche à provoquer les affects en les heurtant de front. La dimension éthico-pathétique des messages (ce qui se donne à voir, ce qui s'éprouve ou se propose au sentiment) prime leur dimension logique : la recherche de *l'émotion* tend à supplanter la *pertinence* de *l'idée*.

Le thème de la « mort des enfants » ou du « massacre des Innocents » (version humanitaire-théologique des prétendus « massacres de Jénine ») réitéré de manière a-critique et unilatérale, veut accréditer la croyance dans le principe maléfique de l'Etat d'Israël. L'usage répétitif de cette phraséologie – produite et diffusée dans l'espace des sociétés ouvertes – coïncide avec la propagation du thème du complot juif dans les grands médias des pays arabes. Il faut encore se représenter les effets de ce discours sur la construction et la représentation du lien social. Les communautés juives assurent-elles l'Etat d'Israël de leur soutien ? – elles sont soupçonnées de cautionner les « dérives » d'un « Etat criminel » qui a « perdu son âme » etc.

L'objectif implicite mais fortement vectorisé du discours antisioniste est ici de pousser la Diaspora aux ruptures, en se désolidarisant d'abord de l'Etat d'Israël, ensuite du Judaïsme, toujours suspect de nourrir de noirs desseins. L'antisionisme dans ces conditions est le plus certain allié de la dynamique d'assimilation, puisqu'une fois suspectés de s'identi-

fier au devenir d'Israël, pour s'en défendre, certains Juifs iront peut-être jusqu'à récuser tout lien.

La mise en circulation d'énoncés du type : « L'Etat d'Israël commet un génocide à l'égard du peuple palestinien » ou : « Les victimes d'hier sont devenues les bourreaux » etc. tend à susciter le « débat de conscience » en semant l'esprit de dissension au sein de la Diaspora.

A l'échelle globale, cette phraséologie correspond à une entreprise de fragmentation et de dissolution de l'unité symbolique du peuple juif, auquel les détracteurs du sionisme tentent d'imposer une représentation dissociée de son histoire, selon la figure de la séparation du bon grain de l'ivraie : les « Israélites » exemplaires d'un côté, les Israéliens coupables de menées illégales à partir d'un « Etat terroriste », de l'autre.

Nul n'a à ce jour pris la mesure des conséquences que cette entreprise pouvait opérer sur la mémoire collective – juive ou non juive, en terme de *structuration des représentations historiques*. En instituant dans l'imaginaire social une représentation négative d'Israël, le discours antisioniste cherche à ruiner l'acquis du consensus éducatif démocratique, tel qu'il avait été forgé et réaffirmé au lendemain de la Shoah dans un contexte républicain en recherche de nouveaux repères. L'antisionisme s'y emploie sans limite, selon la logique du préjugé discriminant, au prix d'une abolition de tous les tabous civilisationnels (« Les Juifs sont des singes et des cochons ») : leur défaite a toujours préparé l'émergence de la barbarie.

Le trait fonctionnel

Le discours antisioniste se distingue par sa propension à faire l'unanimité. Il remplit par-là même un ensemble de

fonctions symboliques qui sont propres à garantir les intérêts idéologiques de ses protagonistes. C'est un discours utilitaire.

On pourrait longtemps gloser sur les usages idéologiques pluriels de l'antisionisme. Repérons ici deux de ses mobiles. Le discours antisioniste est d'abord un moyen de gouvernement pour les pays arabes, et, plus particulièrement un outil de mobilisation pour les dirigeants palestiniens, toutes tendances confondues (l'OLP, ayant, en l'espèce déterminé la toute première version du « complot juif »). Il a servi d'alibi aux Etats de la Ligue Arabe pour cristalliser sur « l'ennemi extérieur » le potentiel critique de leurs opinions. Il a servi de justification aux guerres elles-mêmes, et constitue toujours un sérieux levier de contrôle, ainsi qu'un moyen de régulation de la vie socio-politique. Quand ce n'est pas purement et simplement une importante et régulière source de « divertissement ». Il est aisé de reconnaître là le propre d'une forme de gouvernementalité autoritaire – qu'elle soit néo-féodale ou militaire-autocratique, qu'elle soit d'inspiration théocratique enfin : ce recours permet d'assurer à peu de frais la cohésion du collectif en favorisant une situation d'appréhension *obsidionale* de la réalité régionale. Partant, les mobiles objectifs de mécontentement peuvent être détournés de leurs cibles autrement toutes désignées : les pouvoirs arabes eux-mêmes, la plupart aux mains de dirigeants inamovibles et corrompus.

Les mobiles ainsi que les usages occidentaux de l'antisionisme puisent à d'autres sources. Leur manifestation apparente n'a rien que de très noble (on pourrait aujourd'hui ranger la critique et le dénigrement d'Israël érigé en système parmi les « nobles causes » du moment, avec

l'écologie, la taxe sur les transactions financières, l'action humanitaire etc.). Mais ce sont les mobiles réels – plus obscurs – qui constituent les ferments les plus actifs et les plus dangereux pour la vie démocratique. Ces motifs participent, à des degrés divers, de la mauvaise conscience de l'Europe dont les élites – toujours promptes à se dédouaner de la pesée critique que représentent leurs mémoires nationales respectives – investissent sur un « ailleurs » mythique et diabolisé (l'Etat d'Israël, appréhendé sous le rapport du « sionisme ») ce qu'elles n'ont pas eu l'heur et le courage d'exprimer en temps et lieux opportuns.

Les fonctions de l'antisionisme correspondent aux différentes attentes de ses acteurs, elles opèrent, à rebours, une réparation substitutive, entre autres, du colonialisme européen lui-même (guerres de conquête, racisme etc.), mais également des deux totalitarismes du xx^e siècle (soviétique et nazi). Si le discours antisioniste se sustente des mécanismes de projection et déplacements, c'est bien souvent sur fond de raisons à peine subconscientes. Il se trouve des doctrinaires de l'antisionisme pour admettre que cette position se justifie par la crainte que leur inspirent certaines fractions mal intégrées de la population arabo-musulmane vivant en France, ou encore pour faire amende honorable à l'égard de peuples violemment bafoués par la colonisation. A cela se mêle l'ignorance ou la méconnaissance patente de l'histoire : celle du peuple juif, pourtant « témoin » des grandes fractures du développement occidental, celle de l'Empire Ottoman¹ – complètement refoulée –, celle du Moyen Orient. Il s'agit là d'une situation paradoxale qui trouve sa légitimation dans le refus de savoir que cette mosaïque historique eut

1. Pérennès, R., *La Palestine et la décadence de l'Empire Ottoman (1820-1920)*, Ouest-Editions Permanentes de l'Université de Nantes, 1999.

directement partie liée avec les agissements de l'Europe à l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières. « On » admettra de le reconnaître, mais à la condition unique de rendre le « sionisme » et « l'Etat hébreu » responsables de tout. Encore une certaine empathie à l'égard de certaines strates de la Diaspora permet-elle de payer une reconnaissance de dette ; les Juifs ayant largement contribué à l'émergence de la modernité. Mais au-delà, les détracteurs du sionisme et d'Israël n'admettent pas que la judéité puisse assumer un destin historique sur le mode de la souveraineté politique, autrement que dans les termes d'une formule religieuse. La nature des accusations portées contre Israël souverain demeure révélatrice de cette réticence foncière (« Etat théocratique », « Etat ethnique » etc. – jusqu'à tenter des rapprochements entre « la » politique israélienne et les campagnes criminelles « d'épuration ethnique » perpétrées dans les Balkans en pleine Europe contemporaine). La position antisioniste relève donc autant, à ce stade, du bénéfice secondaire de la névrose que du désir sincère de réparation. Il est alors question de s'amender sur un objet distinct (le conflit moyen oriental, sous son versant spécifiquement israélo-palestinien) d'inconduites ou d'erreurs passées sur lesquelles, de fait, ni la parole ni l'action ne peuvent plus exercer la moindre prise. En sorte que l'idéalisation de la cause palestinienne – avec son corrélat obligé : la diabolisation d'Israël et des « sionistes » (épithète opérant naguère, rappelons-le, comme une invective dans la phraséologie tant nazie que soviétique) sert encore d'ultime catalyseur à la réformation bien éphémère et bien incertaine d'une « rhétorique d'engagement » toujours prête à fourbir les armes de la « critique », mais sévèrement discréditée par les enseignements de l'histoire la plus récente.

N'omettons toutefois pas de dire que ce qui vaut ici pour apprécier le dernier égarement massif de vastes fractions de l'opinion dite « progressiste » s'applique de la même manière à des pans entiers de leurs adversaires non exempts de succomber – mais sur des positions rigoureusement symétriques – à la vision policière de l'histoire. Ainsi à l'allégation gauchiste du prétendu complot américano-sioniste fait pendant l'aberrante supputation fascisante de l'existence d'un complot islamiste. Dans les deux cas, c'est encore la position mystico-policière qui prévaut, et nul ne sort de la croyance. Il se trouve ainsi nombre de partisans d'Israël, terriblement heurtés par la vague de judéophobie qui a sévi en Europe au cours des années 2000-2002, prompts à passer ou à justifier des alliances éthiquement répréhensibles (certains collusions discrètes mais non moins ouvertes avec une partie de l'extrême-droite européenne), sous le prétexte qu'ils se rejoignent dans le combat pour affronter des « ennemis communs ». Or, il y a des positions à tenir, et rien ne justifie – pas même une « situation d'urgence » – de pareils rapprochements. Cet effet pervers de la réaction à l'antisionisme indique, à tout le moins, que la démocratie n'en a pas fini de dresser l'inventaire de ses mécomptes.

Le trait axiologique

Le discours antisioniste s'autorise de la référence démocratique ainsi que de la réappropriation à ses propres fins des valeurs de progrès ainsi instrumentalisées. Il se présente alors comme l'ultime combat de l'humanisme universaliste contre un adversaire présenté dès le principe comme ennemi de ces mêmes valeurs.

C'est le point de différenciation spécifique de l'antisionisme d'avec les formes précédentes de la judéophobie. En effet : l'antijudaïsme théologique s'exprimait au nom de l'Ancien Régime – monarchique et théocratique –; l'antisémitisme s'exprimait au nom de la restauration ou de la révolution nationales. Ce dernier était en son essence contre-révolutionnaire (selon ses doctrinaires, il fallait maintenir les Juifs dans les ghettos, sinon les y ramener, voire les exterminer etc.).

Au contraire de ses deux matrices historiques, l'antisionisme parle et agit au nom des valeurs de Progrès : liberté, paix, justice, droit des peuples, droits civiques, solidarité¹ etc.

Ses plus fervents partisans se recrutent parmi les doctrinaires non plus de l'humanisme mais de l'humanitarisme, preuve qu'ils visent à dépolitiser le conflit, en faisant de la cause palestinienne le parangon de la juste cause sociale. Ils agissent encore non pas sous le couvert du bellicisme, mais du pacifisme le plus agressif (« guerre à la guerre », interpréter : « guerre à Israël, fauteur de guerre »). A leurs yeux, ce sont désormais les Juifs favorables à l'Etat d'Israël qui sont aujourd'hui les ennemis du « monde libre » et de la « civilisation ».

Pourtant : le roi est nu. Et bien peu osent relever ce fait. Ceux qui font aveuglément profession d'antisionisme se prévalent certes de la référence démocratique, mais par la nature et le choix de leurs procédés militants, ils sont les fossoyeurs de l'idéal démocratique. Dans leurs options idéologiques, il ne reste plus grand chose de ce qui fonde l'axiologie démo-

1. Le lecteur se reportera à l'étude de S. Trigano : « Le néogauchisme face à Israël, la dissociation de l'« antiracisme » et de la lutte contre l'antisémitisme », in *L'Observatoire du Monde Juif*, n° 3, juin 2002, pp. 1-2.

cratique, à savoir : le doute méthodique sans limitation de principe, l'esprit de critique ouvert à l'examen de tous les aspects d'une même situation ou d'un problème, enfin l'affirmation initiale d'un rapport au savoir sans faille.

En place et lieu des composants indispensables de *l'esprit démocratique*, ceux qui focalisent et concentrent exclusivement leur critique destructrice sur l'État d'Israël ont érigé en principe *des normes contraires* : les techniques de la *guerre psychologique*, la *culture du préjugé*, la *manipulation de l'histoire et de l'information*. Mais pouvait-on attendre d'autres prises de positions et d'autres manières d'agir de la part de gens dont la tradition politique manichéenne et machiavélique fut servilement employée à justifier Staline, Mao, Fidel Castro et Pol Pot – sous le motif hégéliano-marxiste, constamment entretenu – le cas de Sartre demeure emblématique – qu'il devait y avoir une raison dans l'histoire ?

A ce degré d'idéologisation et d'instrumentalisation tactique des valeurs au nom desquelles il prétendent agir, les pourvoyeurs de l'antisionisme illustrent, de manière significative, le *paradoxe démocratique* aux termes duquel une société démocratique n'entend pas poser de limites tangibles à la progression des ennemis de la démocratie.

Prospective

Deux propositions méritent d'être encore avancées en guise de conclusion. Elles tentent de répondre à deux questions, sans rien éviter de leur acuité. Tout d'abord : 1) la progression du discours antisioniste doit-elle être considérée comme « l'affaire » des seuls

Israéliens, ou, *a fortiori*, des seules fractions de la Diaspora qui se sentent directement interpellées par ses assauts répétés ? Autrement dit : le discours antisioniste est-il seulement une « affaire juive » ? Ensuite 2) dans quelle mesure, et selon quels moyens peut-on contrer ce discours, sachant que ce qu'il annonce excède les limites du discours ?

Dans l'ordre, voici ce qui peut être dit, de manière prospective :

1) Le discours antisioniste, évalué dans la perspective de ses diverses déterminations et de ses diverses implications, se laisse malgré soi interpréter comme le révélateur le plus certain du degré de cohésion de la vie démocratique. Son efficacité, jugée à l'aune de ses effets immédiats, est fonction de la plus ou moins grande intégrité du lien social. Le projet républicain et démocratique s'est dès l'origine défini en fonction des grandes décisions qui ont été prises à l'égard des Juifs. Leur statut demeure à la fois emblématique et révélateur de la *nature* de la société comme de la définition du *type* de gouvernementalité. En d'autres termes, depuis la Révolution Française, la modernité politique joue constamment sa définition sur le thème de la place que les pouvoirs ont su conférer aux Juifs. De manière symétrique, la lutte contre toute espèce de judéophobie est distinctive d'une société ouverte consciente de sa vocation et désireuse de le rester. *A contrario*, en reprenant les termes du grand républicain que fut Zola : « L'antisémitisme, dans les pays où il a une réelle importance, n'est jamais que l'arme d'un parti politique ou le résultat d'une situation économique grave »¹. C'est dire que

1. « Pour les Juifs », *Le Figaro* du 16 mai 1896, repris dans *Combats pour la vérité*, p. 159, Paris, Pocket, 2002, pp. 154-161.

l'hostilité antijuive, hier antisémite, aujourd'hui antisioniste, *ne devrait pas* constituer la préoccupation des seuls Juifs, mais de tout sujet ainsi que de toutes les formations politiques authentiquement attachés aux principes de la démocratie.

2) La récusation du discours antisioniste passe par trois vecteurs d'intervention corrélatifs les uns des autres, et complémentaires entre eux : le dialogue, la déconstruction, l'information. Dans chaque cas, il s'agit de *faire droit* à une critique rationnelle¹. Il dépend en effet de la mise en œuvre conjointe et constante de ces trois formes de paroles de donner corps à une initiative fertile, puisqu'ensemble – dans le contexte des sociétés dites de communication – ces trois paramètres définissent, pour aujourd'hui, les conditions de possibilité de la fonction critique.

Georges-Elia SARFATI

1. G.-E. Sarfati (ed.), *Discours, culture, politique, essai de redéfinition de la fonction critique*, Paris-Tel-Aviv, Institut Français de Tel-Aviv, col. « Espace pour un dialogue », 1998.

L'ENJEU MORAL

Pourquoi le sionisme est-il une cause morale ?

Gérard Rabinovitch

« Pourquoi le sionisme est-il une cause morale ? »

On ne manquera pas de se rappeler la réponse juive fusante à cette forme de construction interrogative. Elle est consignée dans nombres d'histoires de l'Humour juif :

– « Oui ! Pourquoi ? ».

Plus sérieusement, la formulation même de cette question ouvre de nombreuses directions. S'agit-il d'une « cause », au sens de causalité ? Genre : il n'y a pas d'effets sans cause. de fumée sans feu. Ou bien s'agit-il d'une affaire qui se plaide ? Genre : confier une cause à un avocat. Plaider sa cause. Ou bien encore, d'un ensemble d'intérêts à soutenir, à faire prévaloir ? Genre : la cause du peuple. Epouser une cause. Soutenir une cause. Quant à « morale » s'agit-il de souligner que cette cause est conforme aux mœurs, à la morale ? Ou bien, est-ce encore à entendre comme relatif à l'esprit, à la pensée, c'est-à-dire à la spiritualité ? Ou bien encore – comme dans l'expression « avoir le moral » – est-il ainsi fait évocation d'une disposition à supporter – plus ou moins bien – les dangers, les difficultés ?

Nous voilà livrés aux affres philosophiques d'un étudiant de classe « préparatoire ». Quoi qu'il en soit,